

Activités du conseiller d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso : une enquête de perception auprès d'étudiants de licence

Rasmata NABALOUM/BAKYONO¹

Résumé

L'orientation est essentielle pour le développement personnel de l'élève et aussi pour la société qui veille à une répartition judicieuse des populations scolaires dans les secteurs de formations. Le système éducatif a pris à bras le corps l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours de formation. Dans cette mission, un des acteurs importants est le conseiller(ière) d'orientation, formé.e pour aider et accompagner les élèves dans leur choix sans influence car l'élève doit demeurer le principal acteur de son orientation.

Le présent thème porte sur : « Activités du Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso : Une enquête de perception auprès d'étudiants de Licence ». Nous nous sommes posés les questions suivantes : Combien d'enquêtés ont déjà rencontré un conseiller d'orientation dans leur parcours antérieur ? A quel niveau de leur scolarité ? Où ? (dans leur établissement ou ailleurs ?) Quelles informations ont-ils reçues et pour quels bénéfices ?

A l'aide d'entretiens auprès de trente-cinq étudiants de niveau licence de psychologie, nous avons tenté d'obtenir des réponses à ces questions. Les données de l'enquête montrent que la plupart des enquêtés connaissent et ont déjà rencontré un.e conseiller(ière) d'orientation dans leur parcours d'études. Ils estiment par ailleurs que l'aide du/de la conseiller(ière) a été essentielle dans la détermination de leur choix. Ils apprécient le fait d'être accompagné sans influence ou pression comme le fait leur entourage.

Mots clés : Conseiller d'orientation, informations, orientation, prescription, Burkina Faso.

Activities of the School and Professional guidance counselor in Burkina Faso: A perception survey of licence students

Abstract

Guidance is essential for the personal development of the pupil and also for society, which ensures a judicious distribution of school populations in the training sectors. The education system has taken on the task of supporting young people in building their training pathways. In this mission, one of the important actors is the guidance counsellor, who is trained to help and accompany pupils in their choice without influence because the pupil must remain the main actor of his orientation.

¹Maitre-assistante, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Ouagadougou, rasbakyono@yahoo.fr.

This theme is about: "**Activities of the school and professional guidance counselor in burkina faso: a perception survey of licence students**". We asked ourselves the following questions: How many of the respondents had already met a guidance counsellor in their previous career? At what level of their education? Where? (in their school or elsewhere?) What information did they receive and for what benefit?

Through interviews with thirty-five undergraduate psychology students, we attempted to obtain answers to these questions. The survey data show that most of the respondents know and have already met a guidance counsellor in their study pathway. They also felt that the counsellor's help was essential in determining their choice. They appreciated the fact that they were accompanied without influence or pressure, as did those around them.

Key words: Guidance counsellor, information, guidance, prescription, Burkina Faso.

Introduction

L'orientation scolaire est l'«...action de donner une direction déterminée » (Petit Robert, 1984), « l'action de diriger quelqu'un ou de se diriger soi-même, en particulier en ce qui concerne les études et la profession » (Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, 1994)

Dans le domaine scolaire, l'orientation rime avec la répartition et la ventilation des populations scolaires dans les filières de formation disponibles. Elle se veut également le choix par l'élève d'une formation répondant à ses intérêts, capacités et compétences.

« Les enjeux de l'orientation sont doubles, enjeux collectifs et enjeux individuels, et parfois antagonistes. Les enjeux collectifs se traduisent par des pratiques de sélection et de répartition, il s'agit de gérer au mieux les flux pour adapter les élèves au nombre de places dans les différents établissements de formation et aux débouchés prévus par les milieux économiques. Les enjeux individuels se traduisent par l'aspiration de chacun à réussir sa vie, et pour cela à développer ses compétences ; il s'agit pour chaque élève de trouver des études et un métier où il pourra s'épanouir, et pour ce faire il devra pouvoir bénéficier d'informations et de conseils » (N. Richit, 2014/2, p.102).

Les conseils peuvent venir de plusieurs acteurs (parents, enseignants, conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)...). Les COSP sont des acteurs incontournables dans l'orientation. Au Burkina Faso, leur insuffisance numérique est un problème pour l'accès de tous les élèves à l'information et à l'accompagnement à l'orientation.

La présente étude qui porte sur « activités du conseiller d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso : Une enquête de perception auprès d'étudiants de licence » se pose les questions suivantes :

- quelle visibilité du conseiller d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso ?
- quel est l'impact de ses activités ?
- quelle satisfaction des bénéficiaires ?

Autant de questions qui sont abordées dans cette étude dont la présentation est articulée autour de cinq points principaux. Après la problématique et quelques statistiques sur les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle, nous exposons l'approche méthodologique et les principaux résultats de l'étude. Nous terminons avec la discussion des résultats, les enseignements de l'étude et les suggestions.

I. Problématique

Le système scolaire organisé en cycles, comporte des transitions (entre le primaire et le collège, entre le collège et le lycée et entre le lycée et le supérieur). La transition entre la terminale et la première année du supérieur est une période de choix à faire qui ont des répercussions sur l'avenir, le choix de vie... Certains élèves sont « dépendants du champ scolaire » et d'autres « indépendants du champ scolaire » (Guichard J. 1993). Choisir peut se révéler difficile, anxiogène, voire impossible sans aide. « Une grande partie des échecs est due à de erreurs d'orientation. C'est un gaspillage dramatique puisque beaucoup de jeunes sont sacrifiés et que beaucoup de talents sont empêchés de s'épanouir... » (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1996, p.32). Selon l'Etudiant.fr (2015) citant une enquête de LinkedIn avec Opinionway, 86% des étudiants se disent satisfaits de leur orientation (93% pour les étudiants en école). « Deux tiers... auraient aimé davantage être accompagnés » et « 29% des étudiants regrettent leur choix »...

« Les professionnels de l'orientation dont le cœur de métier consiste à accompagner les individus à affronter les transitions et à choisir un parcours professionnel ... » (Cohen-Scali V, 2021, p.26) sont des acteurs importants de la mise en œuvre du droit à l'orientation des élèves et étudiants.

Ils travaillent avec eux à une meilleure connaissance d’eux-mêmes en termes de personnalité, aptitudes, compétences, valeurs, intérêts... et à une meilleure connaissance de l’environnement d’études, de formations et de professions... Les activités des conseillers d’orientation sont diverses et vont de l’information sur les formations et les emplois à l’éducation à l’orientation, en passant par la gestion administrative des structures d’orientation et le plaidoyer pour une politique de l’orientation plus vigoureuse. Au Burkina Faso, on peut citer les sessions d’informations dans les établissements, les journées de l’orientation, la Semaine de l’information et de l’orientation (SIO), les entretiens et bilans individuels au CIOSPB...

Acteurs importants dans la réussite des élèves (lien entre orientation et réussite), ils sont souvent accusés par les élèves aux parcours chaotiques. Dans le résumé de l’étude Banlieue de la République pour l’Institut Montaigne en 2011, Kepel G. et al notent « la figure la plus détestée par nombre de jeunes de [Clichy Sous-Bois et Montfermeil] : celle du conseiller d’orientation [à la fin du collège], loin devant celle du policier (L’Etudiant, EducPros, 2011) qui semble incarner pour ces jeunes, l’inadaptation entre formation et insertion, entre échec à l’école et relégation vers des voies plus subies que choisies.

Si les conseillers ont un rôle important, il n’en demeure pas que ce sont les élèves et étudiants qui sont au centre du dispositif d’orientation. En effet « ... c’est la personne concernée qui effectue ses propres choix. L’aide qui lui est apportée vise à lui permettre de prendre des décisions plus réfléchies. » (Guichard J. et al, 1993, p.10) cités par Blanchard S (2000)

Le droit à l’orientation pour tous est un enjeu politique, social et pédagogique. Chaque élève et étudiant devrait avoir accès à des conseillers d’orientation pour les aider dans la construction de leurs projets académique et professionnel.

Tous les enquêtés ont-ils déjà rencontré un conseiller d’orientation ? Comment le perçoivent-ils ? Que disent-ils de ce qu’ils leur ont apporté dans leur parcours scolaire et leurs projets ? Pour tenter d’avoir des éléments de réponse à ces questions, nous avons mené une enquête qualitative auprès de trente-cinq (35) étudiants de licence. Nous avons interrogé des étudiants de psychologie de niveau Licence à l’université Joseph Ki-Zerbo.

II. Quelques données statistiques sur les conseillers d'orientation au Burkina Faso

2.1. Effectifs des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso

Le/la Conseiller (ière) d'Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP) est un(e) professionnel (le) de l'orientation dont la mission est d'accompagner les élèves et étudiants et leurs familles en vue de la détermination de leur choix d'études en leur fournissant de l'information utile et en réalisant au besoin des entretiens, des tests psychométriques.

Pour la petite histoire, la première promotion de conseillers(ières) d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso date de 2007-2009 et une partie de la promotion a été formée à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK) et une autre au Maroc. Depuis 2010-2012, la formation est complètement assurée à l'ENSK.

Il faut noter qu'avant le corps des COSP, il y avait des conseillers d'orientation de profils différents et de parcours différents qui faisaient l'accompagnement des élèves. On pouvait noter des professeur.e.s de CEG (Collèges d'enseignement général), des enseignant.e.s du primaire, des conseillers(ières) d'éducation, des agent.e.s administratifs(ves), etc. Encore aujourd'hui au niveau du personnel en charge de l'orientation, nous en avons encore à côté des COSP que ce soit au niveau du CIOSPB (Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses au niveau du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la DIOSPB (Direction de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses) au niveau du ministère en charge de l'éducation nationale.

Tableau 1 : Répartition des conseillers d’orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso

Numéro	Structure/Région concernée	Effectifs
1	Boucle du Mouhoun	07
2	Cascades	07
3	Centre	10
4	Centre-Est	03
5	Centre-Ouest	05
6	Centre-Nord	08
7	Centre-Sud	06
8	Est	09
9	Haut-Bassins	08
10	Nord	14
11	Plateau Central	06
12	Sahel	01
13	Sud-Ouest	05
14	DIOSPB	11
15	CIOSPB	04
16	DGEC	01
17	DGESS	01
18	Université Joseph Ki-Zerbo	02
19	Université Thomas Sankara	01
20	Université Norbert Zongo	04
21	Centre Universitaire Polytechnique de Dori	01
22	Ecole Polytechnique de Ouagadougou	01
23	MS/DPS	01
24	ONG	04
25	Autres. Non localisés	08
	TOTAL	128

Source : Données obtenues de la Directrice (Direction de l’Information, de l’Orientation Scolaire et professionnelle et des Bourses (DIOSPB), suite à notre requête, 2022.

Le nombre des conseillers d’orientation est largement insuffisant pour assurer une présence minimum dans les régions à fortiori dans les établissements, notamment au niveau du suivi individualisé. C’est un problème que connaissent d’autres pays à des degrés divers. C’est le cas de la France comme le faisait remarquer M. Duru-Bellat M. et E.

Perretier (2007) en ces termes : « Pour revenir aux actions individualisées, et d'un point de vue quantitatif, on constate qu'en 2001-2002, seul un quart des élèves de collège et de lycée professionnel et plus d'un tiers des élèves de LEGT ont bénéficié d'au moins une action individualisée (enquête BILAC 2001). Ces chiffres doivent évidemment être mis en perspective avec les effectifs de conseillers d'orientation-psychologues : en 2005, on comptait un effectif de 4747 agents pour un total de 4 626 800 élèves du second degré public, soit environ 1 COPsy pour 1000 élèves (sachant que ce ratio s'est légèrement mais continûment amélioré depuis 20 ans puisque par exemple, on comptait en 1985, 3367 agents pour 4 578 500 élèves » (M. Duru-Bellat M. & E. Perretier (2007, p. 54).

2.2. Attributions et missions

Le décret N° 2006-423/PRES PRES/PM/MFPRE/MESSRS/MFB du 11 septembre 2006 portant organisation des emplois spécifiques du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique en son article 35 définit les attributions du COSP en ces termes : L'emploi de Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle comprend les attributions suivantes :

- « - organiser des programmes et des séances d'information collectives et individuelles au profit des élèves des lycées et collèges ;
- conseiller les élèves, les étudiants et les parents en matière d'orientation scolaire et professionnelle ;
- analyser les difficultés qui pèsent sur le cheminement scolaire des élèves ;
- informer et former de manière continue les enseignants en orientation scolaire et professionnelle ;
- apporter un appui conseil au responsable d'établissement en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle ;
- faire passer des tests psychotechniques, des questionnaires d'intérêts, des entretiens personnalisés et des séances consacrées à la découverte des métiers ;
- élaborer les critères d'orientation des élèves ;
- exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire ».

Le décret N° 2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi du 30/03/2020 dans ses articles 93 et 94 précise les conditions de recrutement, de formation et de classification catégorielle des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle dans le statut général de la Fonction Publique d'Etat.

III. Défis

En l'absence de document de référence officiel recensant les défis (textes sur l'orientation en validation), ce sont l'observation et l'analyse personnelle ainsi que la réflexion de conseillers d'orientation scolaire et professionnelle en activité qui constituent le corpus de défis soulevés ici.

Nous pouvons citer :

- l'encrage institutionnel de l'orientation amorcé par la validation en cours des textes sur l'orientation dans le système scolaire ;
- l'encrage social amorcé aussi avec la communication sur l'orientation par les services publics d'orientation et aussi quelques initiatives privées à l'endroit du grand public, des médias, des autres structures de l'Etat et du privé, des élèves et de leurs familles ;
- la formation d'un nombre suffisant de conseillers d'orientation scolaire et professionnelle ;
- la formation continue du personnel de l'orientation :
- le développement d'un plan de carrière dans l'orientation avec des possibilités réelles de progression (un seul inspecteur d'orientation au Burkina Faso);
- le développement et la mise en œuvre d'un plan stratégique de développement de l'orientation ;
- la politique nationale d'orientation.

Le point suivant s'attèle à présenter les principaux éléments de la méthodologie notamment l'outil d'enquête et les participants.

IV. Méthodologie

Nous avons eu recours aux entretiens. Il s'agit d'entretiens semi-directifs auprès de trente-cinq (35) enquêtés, étudiants de licence (L1 à L3) de psychologie, tous inscrits à l'université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. Nous avons une répartition selon le sexe qui donne 25 étudiantes et 10 étudiants dont neuf (9) qui sont inscrits en L1, seize (16) en L2 et dix (10) en L3. Ils sont. Treize (13) filles sont de L2, et respectivement six (06) pour L1 et L3 contre 04 garçons de L3 et respectivement trois (03) de L1 et L2. Les enquêtés ont entre 20 et 27 ans et sont essentiellement en formation initiale (33) contre deux (02) qui sont des salariés.

Trente-trois (33) enquêté.e.s viennent d'établissements publics et privés du pays. On peut citer les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Tenkodogo, Diébougou, Djibo, Didyr... Deux (02) viennent de la Côte d'Ivoire.

La répartition selon la profession des parents donne les informations suivantes : treize (13) professions recensées pour le père : Les plus nombreux sont les cultivateurs (planteurs, agriculteurs, cultivateurs) au nombre de dix (10). Des enseignants au nombre de quatre (04), des retraités (04), des commerçants (03) mais aussi des ouvrier, mécanicien, boulanger, policiers. Les professions déclarées des mères sont moins nombreuses. Cinq (05) au total dont essentiellement de ménagères (21), des commerçantes (07), enseignantes du primaire (03), secrétaire (01), couturière (01) et une (01) décédée.

Le point suivant expose les résultats de l'enquête. Il est organisé en deux grands points : Quelques données quantitatives et en second point des données qualitatives. Ce second point est organisé en trois sous-points qui sont : « La rencontre avec un conseiller d'orientation : Quand et où ? » puis « La rencontre avec un conseiller : Quelles informations reçues » et enfin « La rencontre avec un conseiller : Quels bénéfices perçus par l'élève pour son orientation ».

V. Principaux résultats de l'enquête

5.1. Données quantitatives

Sur les trente-cinq (.35) enquêté.e.s, vingt-sept (27) ont déclaré avoir déjà rencontré un conseiller d'orientation dans leur parcours scolaire, le plus souvent au secondaire.

Tableau 1 : Les enquêtés ont déjà rencontré un conseiller d'orientation :

En classe de	Effectifs
Troisième et Terminale	08
Terminale	21
Terminale et université	01
Université	01
L'enquêté.e n'a pas rencontré un conseiller d'orientation	08
Total	39

La plupart des enquêtés ont rencontré un conseiller d'orientation en classe de terminale. 08 sur les 35 enquêtés n'ont pas du tout eu l'opportunité de rencontrer dans leur parcours un conseiller d'orientation.

Tableau 2 : Cadre de la rencontre avec le conseiller d'orientation

Cadre de la rencontre avec le conseiller d'orientation selon les enquêtés	Effectifs
Conférence	02
Tournées d'informations/sessions organisées par le CIOSPB/Visites d'agents du CIOSPB...	25
Journées Portes ouvertes de l'établissement	01
Session organisée par l'établissement	01
Semaine Internationale de l'Orientation (SIO)	02
L'enquêté.e n'a pas rencontré un conseiller d'orientation	08
Total	39*

Légende : * = le total dépasse le nombre d'enquêtés car il y a plusieurs réponses possibles pour un.e enquêté.e

L'immense majorité des enquêtés qui a eu l'opportunité de rencontrer un conseiller d'orientation lors des sessions organisées par le CIOSPB dans leur établissement. Ils sont 25 sur les 35 à l'affirmer.

Tableau 3 : Initiative de la rencontre avec un conseiller d'orientation selon les enquêté.e.s

Initiative de la rencontre	Effectifs
CIOSPB	25
Le proviseur/directeur (a recruté un conseiller d'orientation pour conseiller les élèves)	02
A l'initiative	02
Autres (par un ami, les parent)s	02
L'enquêté.e n'a pas rencontré un conseiller d'orientation	08
Total	39 *

Légende : * = le total dépasse le nombre d'enquêté.e.s car il y a plusieurs réponse possibles pour un.e enquêté.e. un étudiant peut avoir bénéficié de tournées d'information et être allé.e à la SIO ou au CIOSPB.

Le CIOSPB est à l'initiative de la rencontre avec les élèves (25/35), le plus souvent par le biais des tournées d'informations dans les établissements comme le montre clairement le tableau 2.

Tableau 4 : Modalités, Fréquence et moment de la rencontre avec un conseiller d'orientation

Modalité de la rencontre	Effectifs	Fréquence de la rencontre	Effectifs	Moment de la rencontre	Effectifs
Individuelle	2	Une fois	23	Avant les examens	26
Collective	26	Deux fois	5	Après les examens	4
Collective et individuelle	3	Trois fois	3	Pendant les examens	1

La modalité de la rencontre dominante est la modalité collective (par groupe de 10, toute la classe) soit 26 sur les 31 ayant rencontré un conseiller d'orientation, le plus souvent avant les examens (26/31) et une fois (23/31).

Tableau 5 : Informations reçues lors de la rencontre avec le conseiller d'orientation

Informations reçues	Effectifs
Informations générales (filières de formation, conditions d'accès, débouchés...)	19
Informations relatives aux choix de l'élève	08
Conseils pour s'orienter de façon aisée, connaissance de soi, guider dans le choix...	07
Conseils ont permis d'arrêter un choix (m'a permis d'arrêter mon choix, m'a convaincue dans mon choix...)	04
Autres (motiver à poursuivre les études, œuvres sociales (bourses, aides, prêts, logement en cité, santé universitaire...))	08

Le plus souvent, les informations générales sur les filières, les conditions d'accès, les débouchés etc. sont des informations qui sont le plus souvent servis aux élèves lors des tournées d'informations.

En synthèse

Trente et un (31) enquêté.e.s disent avoir déjà rencontré un conseiller dans leur parcours, le plus souvent en classe de terminale. Seuls 08/35 n'ont pas eu cette opportunité.

Les rencontres avec les conseillers concernent essentiellement les tournées d'informations initiées par les structures nationales d'orientation, rarement à l'initiative de l'enquêté.e lui-même (02). La modalité de la rencontre est souvent la modalité collective (26/31), avant les examens (26) et la plupart du temps une fois (23 sur 35). Les informations reçues le plus souvent sont des informations générales sur les filières et leurs conditions d'accès (19) sur les choix de l'élève (08) ou pour des raisons autres (08) comme les œuvres sociales, la motivation à la poursuite des études.... Il y a aussi les conseils pour s'orienter (07).

Le point suivant sur les données qualitatives permet d'appréhender le contenu et les explications précises et singulières données par les enquêté.e.s, nous permettant de saisir la problématique étudiée dans sa diversité.

5.2. Données qualitatives

5.2.1. La rencontre avec un conseiller d'orientation : Quand et où ?

- Dans l'établissement ou en dehors

Certains enquêtés ont rencontré un conseiller d'orientation dans leur établissement. *« J'ai rencontré un dans mon établissement. Au début je ne savais que c'était un conseiller d'orientation. Il venait échanger avec les élèves de la classe de terminale (...). Il nous aidé pour le remplissage de nos fiches ... et après le bac, il est venu discuter sur les choix à faire. Il nous a présenté quelques opportunités et certaines filières. C'est après ça qu'il nous a dit qu'il est conseiller d'orientation »* (sexe masculin, Ouagadougou).

D'autres enquêtés ont fait la connaissance de conseillers d'orientation au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB). C'est le cas de cette enquêtée qui a fait la déclaration suivante : *« Dans mon parcours, j'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation au CIOSPB. C'était après l'obtention de mon baccalauréat au moment de choisir une filière de formation à l'université »* (sexe féminin, Ouagadougou). Un autre enquêté a affirmé avoir rencontré un conseiller au CIOSPB : *« Nous avons été accueilli par un conseiller d'orientation au CIOSPB. Un petit frère avait réussi son bac et il fallait rechercher des informations pour son orientation »* (sexe masculin, travailleur, Education nationale, province).

Certains comme l'enquêtée suivante évoque la Semaine de l'Information et de l'Orientation (SIO) comme le contexte dans lequel elle a rencontré un Conseiller d'orientation : *« J'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation. C'était à la Semaine de l'information et de l'Orientation à Tenkodogo mais c'était des séances collectives (sexe féminin, province).*

Trois endroits ou cadres sont évoqués par les enquêtés.e.s. Ils.elles ont déjà rencontré des conseillers d'orientation soit dans leur établissement, soit au CIOSPB, soit à l'occasion de la SIO.

Mais à quel niveau de la scolarité ont-ils rencontré le.la conseiller (ière) d'orientation ?

- **En classe de :**

Ici, on a deux cas de figures, soit l'enquêté évoque une classe, un niveau, soit il évoque plusieurs niveaux ou plusieurs classes.

Parmi les enquêtés qui évoquent un niveau, une classe dans laquelle ils ont rencontré un conseiller d'orientation, pour l'un des enquêtés, c'est la quatrième : « *J'ai déjà rencontré de conseillers d'orientation en classe de 4^{ème}* » (sexe masculin, province, Enseignant). Pour un autre, la troisième (« *J'ai rencontré des conseillers d'orientation en classe de 3^{ème}. C'était au CEG Sig-Noghin. En mars 2014... C'était avec l'ensemble de la classe. C'était sur les choix à faire après la classe de troisième, les débouchés...* » (sexe masculin, Ouagadougou). Et pour une autre, en première année d'université : « *J'ai rencontré un conseiller d'orientation en première année* » (sexe féminin, Ouagadougou). Pour le dernier groupe de ceux qui ont précisé un niveau ou une classe, ils évoquent majoritairement la terminale : « *J'ai déjà rencontré des conseillers d'orientation. C'était quand on était en terminale au Complexe scolaire les Elites de Tampouy en 2017* » (sexe féminin, Ouagadougou). « *Oui j'ai une fois rencontré un conseiller d'orientation que j'étais en terminale. Il était en tournée d'informations* » (sexe masculin, Ouagadougou). « *J'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation en terminale* » (S26, sexe masculin, province). « *J'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation en classe de terminale...* » (sexe féminin, Ouagadougou).

D'autres enquêtés ont signalé aussi la classe de terminale « *J'ai déjà rencontré des conseillers d'orientation... à ma classe de terminale* » (sexe masculin, province). « *J'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation à ma classe de terminale. Il était psychologue (master en psychologie) et officiait à la DR de Ziniaré* » (sexe masculin, province). « *En classe de terminale, notre établissement nous a envoyé un conseiller d'orientation* » (sexe masculin, Ouagadougou). « *Nous avons rencontré un conseiller d'orientation en terminale au lycée* » (sexe masculin, Ouagadougou).

Dans le deuxième cas de figure, les enquêtés.e.s évoquent deux niveaux ou deux classes dans lesquels ils.elles ont rencontré un conseiller d'orientation. Pour deux d'entre eux, c'était en 3^{ème} et en Tle (« *J'ai déjà rencontré...en 3^{ème} et en terminale* » (sexe masculin, province). « *en 3^{ème} et en Tle, nous avons assisté à des tournées d'informations des conseillers en orientation. Il y avait au collège et au lycée, un conseiller d'orientation* » (sexe masculin, Ouagadougou)

et pour un autre, c'était en Tle et en Première année d'université « *J'ai eu la chance de rencontrer des conseillers d'orientation. La première fois, c'était en classe de terminale lorsque des agents du CIOSPB sont venus nous informer des filières de formations et des conditions pour y accéder. L'autre fois c'était à l'université, lors d'une conférence. J'ai eu l'opportunité de rencontrer des conseillers d'orientation et aussi parce que certains de nos enseignants sont des conseillers d'orientation* » (sexe féminin, Ouagadougou).

La rencontre est faite dans l'établissement ou en dehors, dans une classe ou un niveau donné (4^{ème}, 3^{ème}, tle, 1^{ère} année...) dans plusieurs classes ou niveaux (3^{ème} et Tle, Tle et 1^{ère} année).

Mais à quel comment s'est fait la ou les rencontre(s) ?

- **Avant ou après les examens**

Quel que soit le niveau considéré, certains disent avoir rencontré le/la conseiller (ière) après l'examen (BEPC ou Bac). « *oui j'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation en classe de troisième après le BEPC* » (sexe féminin, Ouagadougou). « *J'ai rencontré un conseiller d'orientation après l'obtention de mon baccalauréat au CIOSPB* » (sexe féminin, Ouagadougou). « *J'ai rencontré un conseiller d'orientation...après mon baccalauréat* » (sexe féminin, Ouagadougou). « *J'ai déjà rencontré un conseiller d'orientation après la réussite au bac* » (sexe féminin, province).

« *Nous avons rencontré un conseiller à notre terminale. A l'issue de nos résultats du bac, nous avons eu la visite d'un conseiller d'orientation qui nous a donné des informations* » (sexe masculin, province).

Pour d'autres, c'est avant les examens : « *j'ai rencontré des conseillers d'orientation... Nous avons eu leur visite dans notre lycée. C'était avant l'examen* » (sexe féminin, Ouagadougou).

« *J'ai rencontré un conseiller d'orientation à ma terminale, avant le bac...* » (S22, sexe féminin, province)

- **Rencontre individuelle (individualisée) ou collective**

Pour une enquêtée, « *c'est après le baccalauréat que j'ai rencontré un conseiller au CIOSPB... mais ce n'était pas une rencontre individuelle. On était un groupe de nouveaux bacheliers...* » (sexe féminin, Ouagadougou). Pour une autre, « *Dans mon parcours, j'ai eu l'occasion de rencontrer des conseillers d'orientation. C'était une*

rencontre sous forme d'entretien collectif et non d'entretien individualisé. La première fois fut après mon bac » (sexe féminin, province).

- **Je n'ai jamais rencontré de conseillers(ières) d'orientation dans mon parcours secondaire**

Certains enquêtés affirment n'avoir pas rencontré de conseiller(ière) d'orientation durant leur scolarité antérieure. C'est le cas de cet enquêté qui déclare : « *Malheureusement, durant mon parcours, je n'ai pas rencontré de conseiller d'orientation. Je n'ai pas bénéficié d'accompagnement de leur part* » (sexe masculin, Ouagadougou) ou de cette autre enquêtée : « *Malheureusement dans mon parcours, je n'ai pas rencontré de conseiller d'orientation pour m'accompagner dans mon choix* » (sexe féminin, province).

5.2.2. La rencontre avec un conseiller : Quelles informations reçues

- **Informations sur les filières et procédures d'orientation en général**

Les enquêtés disent avoir reçu des informations de la part des conseillers d'orientation sur les **filières disponibles** (« *Cela m'a permis d'avoir une vision panoramique des filières d'études* » (sexe masculin, Ouagadougou). « *J'ai rencontré un conseiller d'orientation en classe de terminale. J'ai reçu des informations sur les différentes filières et les formations.* » (sexe féminin, province), sur les filières accessibles (« *Nous avons eu des informations sur les branches et filières d'études en fonction de nos séries, moyennes...* » (sexe féminin, Ouagadougou), « *Ils ont donné les filières disponibles au Burkina Faso, les opportunités de formation professionnelle, les séries permettant de s'orienter dans telle ou telle filière, les capacités d'accueil, les moyennes pour être orienté...* » (sexe masculin, province, Enseignant).

D'autres informations portaient sur les conditions d'accès « *Il nous a donné des informations sur les différentes filières disponibles dans les différentes universités du Burkina Faso, les conditions d'accès (moyenne, âge...) et leurs débouchés* » (sexe masculin, Ouagadougou), sur les débouchés (« *Il a donné des informations sur les filières, les débouchés, les choix en fonction des séries...* » (sexe féminin, province), sur l'orientation (« *Il nous a fourni des informations sur l'orientation après le bac, sur les critères de sélection de la filière...* » (sexe masculin, Ouagadougou). « *La première fois après mon bac, pour*

parler de choix en fonction de nos traits de personnalité (on aime diriger ou être dirigé ...). La deuxième fois était à la première année à la conférence organisée au profit des étudiants de psychologie. Ce jour, on nous a parlé des possibilités de spécialisation et des débouchés pour chaque spécialisation » (sexe féminin, Ouagadougou).

Les informations reçues, à l'analyse des dires des enquêtés étaient diversifiées comme le souligne l'enquêté ci-dessous : *« Il nous a donné des informations sur les universités publiques et privées, les critères d'orientation, les formations disponibles, les débouchés, le taux de réussite... Après cette séance, il nous a invité à la SIO à Tenkodogo où nous avons fait la connaissance des autres acteurs de l'orientation » (sexe masculin, province), leur permettant de faire le bon choix comme l'affirme cette enquêtée : « Ils sont venus exposer les possibilités de filières d'études et de formation pour nous permettre de faire un choix efficace et efficient... » (sexe féminin, Ouagadougou).*

- **Informations sur les filières et procédures d'orientation de leur choix ou des préoccupations personnelles**

Au-delà des informations générales sur les filières, les débouchés, les conditions d'accès, etc., certains enquêtés ont parlé d'informations ou de conseils spécifiques en lien avec **leurs choix** ou vœux comme en témoignent les propos de deux enquêtées. Pour l'une, *« Nous avons bénéficié de l'information sur les différentes filières.... Et aussi des conseils sur nos choix » (sexe féminin, province) et pour l'autre : « Ensuite, ils ont demandé à chacun ce qu'il souhaite faire après le bac ou devenir plus tard dans la vie. On a donné nos choix et à chaque choix, ils ont donné des informations sur les choix, les débouchés et les taux de réussite. Enfin, ils nous ont invités à rejoindre le centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle et des bourses (CIOSPB) après le bac pour plus d'informations » (sexe féminin, Ouagadougou).*

Certaines informations concernent les choix ou intentions de choix des enquêtés *« J'ai bénéficié des informations sur les filières disponibles, sur les filières accessibles par rapport à mes notes et moyennes au bac, mes chances de réussite (...). Aussi j'ai bénéficié de l'information sur les débouchés... » (sexe masculin, Ouagadougou) mais d'autres visaient à aider à faire le choix ou l'intention de choix, à s'orienter. C'est le cas de cette enquêtée qui déclare : « Il a donné des connaissances sur les différentes filières et le système d'orientation. J'ai bénéficié de conseils pour mon orientation » (sexe féminin,*

province) ou des deux enquêtés suivants : « *On a été accompagné et aidé dans le choix de la poursuite (série littéraire ou série scientifique)* » (sexe masculin, province). « *Il m'a présenté les différentes filières et leurs débouchés et il m'a aidé à établir une liste de ce qui me suscite de l'intérêt* » (sexe masculin, Ouagadougou).

« *J'ai bénéficié d'un accompagnement dans la connaissance des filières présentes à l'université Joseph Ki-Zerbo. J'ai pris connaissance de celles qui sont accessibles...à ma série et à ma moyenne* » (sexe féminin, Ouagadougou).

- **D'autres types d'informations (informations complémentaires ou supplémentaires)**

Les conseillers d'orientations donnent des informations de toute nature et prodiguent des conseils. Ils encouragent à poursuivre les études, motivent : « *Ils nous ont encouragés à poursuivre des études jusqu'à l'université surtout les filles. Ils nous ont invité à fournir plus d'effort pour obtenir le baccalauréat* » (sexe féminin, Ouagadougou), informent sur les bourses : « *dans notre lycée, ils nous ont donné des informations sur l'université, les UFR et les filières (...). Ils ont montré comment postuler à une bourse* » (sexe féminin, Ouagadougou). « *Il nous a donné des informations sur les différentes filières et les différentes universités du Burkina Faso, sur le différentes bourses d'études...* » (sexe masculin, province). « *Au CIOSPB, il a parlé de leur structure, des offres de bourses...* » (sexe masculin, travailleur, Education nationale, province), sur les œuvres sociales en général : « *Il nous a parlé des différentes filières dans les villes du Burkina, dans les universités publiques et privées et aussi des aides/prêts Foner, des types de bourses et leurs conditions, des cités universitaires, de durées de formation, du système LMD* » (province, sexe féminin) et les aident à mieux s'organiser pour réussir et faire leurs choix : « *il y avait au collège et au lycée, un conseiller d'orientation qui aidait les élèves en situation de décrochage scolaire, échec, redoublement... notamment il aidait à établir un emploi du temps de maison. Les conseillers d'orientation en tournée, eux nous aidaient en orientation. Ils nous aidaient à réfléchir à nos ambitions, centres d'intérêts, compétences...* » (sexe masculin, Ouagadougou).

Les enquêtés reconnaissent que les conseillers d'orientation leur fournissent une panoplie d'informations d'ordre général pour la connaissance de l'environnement de formation, de l'environnement professionnel (« *Cela nous a permis de comprendre le marché du*

travail et le système éducatif » (sexe masculin, province) et la connaissance de soi « *Ce dernier m'a prodigué des conseils... Il m'a aidé à déceler les liens entre mes aptitudes et mes compétences, mes intérêts et mes valeurs afin je puisse faire mon choix (...) il y avait les informations sur moi-même et sur l'environnement du système éducatif, de formation* » (sexe masculin, province).

Que disent-ils des bénéfices perçus de tout ça ? Cela les permet-ils de débroussailler le chemin qui mène à l'orientation (prendre en compte tous les éléments pour s'orienter ?) ou à faire le choix, ce qu'ils considèrent être le bon choix de filière ? Le point suivant présente les opinions des enquêtés à ce sujet.

5.2.3. La rencontre avec un conseiller : Quels bénéfices perçus par l'élève pour son orientation

- **La rencontre avec le conseiller a permis d'arrêter le choix**

Pour certains enquêtés, la rencontre avec le conseiller leur a permis d'arrêter un choix (« Ces informations et aides ont énormément contribué à mon choix d'orientation » (sexe féminin, province). « Son accompagnement a été d'une aide importante pour le choix de la filière que je voulais faire dont lui-même [psychologue] est une illustration parfaite » (sexe masculin, province). « Nous avons eu un entretien qui a permis de faire notre choix » (sexe masculin, Ouagadougou), de faire le bon choix (« Cela m'a permis de faire le bon choix et je n'ai jamais regretté » (sexe féminin, province) ; « Cet accompagnement nous a permis de faire un bon choix » (sexe féminin, Ouagadougou), de la bonne manière : « Cela m'a été d'une grande aide. J'ai eu une facilité à faire mes choix en combinant ce qui m'intéresse et ce qu'on peut faire en fonction de ma série d'études, de mon âge et de ma moyenne » (sexe féminin, Ouagadougou)

« Je n'ai pas bénéficié d'accompagnement spécifique. C'est ma rencontre avec les conseillers d'orientation qui m'a permis de savoir qu'il y a la filière psychologie au Burkina Faso et d'avoir les conditions d'accès à la filière » (sexe féminin, province).

- **La rencontre avec le conseiller a aidé à réfléchir sur son orientation**

Pour les enquêtés, les conseillers d'orientation leur ont permis de connaître d'autres formations (« *Cet accompagnement m'a permis de*

découvrir l'existence d'autres formations universitaires beaucoup plus avantageuses... ce qui m'a aidé dans mes choix secondaires » (sexe féminin, Ouagadougou), de connaître la psychologie (*« oui cela m'a beaucoup aidé. J'ai eu des informations sur les filières que j'ignorais en particulier la psychologie et cela m'a permis de faire le choix... »*) (sexe masculin, province) et de savoir comment procéder pour faire son choix : *« Cela nous a beaucoup aidé dans notre choix car on savait désormais selon la série du baccalauréat que nous avons obtenu, quelle filière était possible pour nous »* (sexe féminin, province) ; *« Cela m'a beaucoup aidé. J'ai commencé à réfléchir sur le choix de ma filière, de la ville où je devais rester »* (sexe masculin, province).

- **La perception du conseiller d'orientation**

Le conseiller est apprécié par les enquêtés comme un acteur important qui accompagne l'élève sans chercher à l'influencer ou lui imposer ses choix ou ses options. *« Cette conseillère d'orientation m'avait expliqué toutes les filières sans m'influencer comme le faisait mon entourage »* (sexe féminin, Ouagadougou) dit une enquêtée. Un autre apprécie : *« Il est resté neutre et impartial afin que je puisse décider par moi-même et pour moi-même »* (sexe masculin, province).

Accompagnant un nouveau bachelier pour rencontrer un conseiller au CIO SP, cet enquêteur fait la même observation : *« Au vu de la moyenne, il a proposé de filières dont une seule a été retenue par le bachelier lui-même. J'ai été étonné voire surpris de voir que dans son choix, le Conseiller d'orientation ne faisait que l'accompagner »* (sexe masculin, travailleur, Education nationale, province).

Comment analyser l'ensemble de ces résultats ? Comment les discuter ? Quels enseignements tirés ? Autant de points qui constituent le menu du point suivant.

VI. Discussions, enseignements de l'étude et propositions

5.1. Discussions et enseignements de l'étude

- **Connaissance/rencontre avec un conseiller d'orientation**

La plupart des enquêtés (32/35) disent voir déjà rencontré un conseiller d'orientation dans leur parcours de formation pour la plupart en classe de terminale dans leur établissement, la plupart du temps une fois en séance collective. Toutefois, on peut noter une hétérogénéité des réponses à ce sujet. En effet, les enquêtés ont fait la rencontre de

conseillers à des niveaux de classe qui vont de la 4^{ème} à la première année d'université, avant ou après les examens, dans des endroits qui vont de l'établissement au CIOSPB (Centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnel et des bourses) et pendant la SIO (Semaine de l'information et de l'orientation). On note qu'il y a des enquêtés qui n'ont jamais rencontré conseiller (ière), d'autres qui ont juste entendu parler tandis que d'autres ont eu la chance de les avoir rencontré deux fois à des moments différents de la scolarité (3^{ème} et Tle ou Tle et 1^{ère} année d'université par exemple).

Nous pouvons dire que malgré leur nombre largement insuffisant, les conseillers d'orientation sont visibles sur le terrain (à Ouagadougou la capitale comme en province) et connus par les élèves qui reconnaissent d'ailleurs leur aide dans la construction de leur choix d'études.

« Il convient de retenir que le CO est un partenaire incontournable et les élèves doivent se laisser accompagner par ce professionnel afin de passer des aspirations professionnelles indéfinies, utopiques ou détournées aux aspirations professionnelles réalistes qui débouchent sur des projets professionnels faisables » (Dong Nguetsop Frosine M. et Fozing I., 2016).

• Informations reçues des conseillers d'orientation

Nous pouvons retenir que les informations générales vont des informations sur les universités publiques et privées, les filières de formation disponibles, les débouchés, les conditions d'accès, le système d'orientation, etc.). D'autres informations sur les œuvres sociales (les cités universitaires, les bourses, les aides et le prêt...) sont également servies à certains enquêtés.

Au niveau des informations en lien avec des préoccupations spécifiques ou personnelles, nous pouvons citer, les informations sur les filières accessibles (conditions de moyenne, d'âge...) en fonction des traits de personnalité (aime diriger ou être dirigé...) ou l'élaboration de listes d'intérêts... ainsi que des informations supplémentaires sur le LMD par exemple.

On note une diversité des informations données et une pluralité des approches pour aider l'élève dans son orientation qui va de l'information à l'aide à l'orientation (les traits, les listes d'intérêt, l'information...). Comment expliquer que certain.e.s enquêté.e.s n'ont pas accès à un conseiller d'orientation, que certains ont droit à de l'information, seulement de l'information tandis que d'autres ont en

outré droit à l'accompagnement pour s'orienter et arrêter son choix ? Cela ne révèle-t-il pas de l'inéquité et ne remet-il pas en cause le droit de tous à l'orientation ?

- **Avantages perçus de l'accompagnement des conseillers (ières) d'orientation**

De la rencontre avec les conseillers (ières), les enquêtés assurent avoir appris comment s'orienter (en mettant par exemple en adéquation leur moyenne, leur âge... avec les pré-requis des filières.), quels éléments prendre en compte dans la détermination du choix.

Pour certains, au-delà de « comment faire son choix », la rencontre avec le conseiller (ière) a permis d'arrêter le choix, de faire le bon choix...

- **Image perçue du/de la conseiller(ière) d'orientation**

Il/elle est perçue.e comme un.e maïeticien.ne. Le/la maïeticien.ne accompagne le couple pour un bon déroulement de la grossesse et une délivrance dans de bonnes conditions à la fois pour la mère et l'enfant. « *Il est resté neutre, sans jugement* » (sexe féminin, Ouagadougou)

« *Il m'a orienté et guidé dans mon choix sans m'influencer, m'imposer, juger mes préférences* » (sexe masculin, province).

Une enquêtée a dit que le conseiller n'a pas cherché à l'influencer comme son entourage.

Cela nous fait dire que le/la conseiller (ière) peut être un contre-pouvoir ou un contre le pouvoir des parents, un peu trop habitués à influencer voire prescrire dans plusieurs registres et également dans l'orientation, les choix d'orientation de leurs enfants. En travaillant avec les élèves sur ces influences et avec les parents, le conseiller peut faire évoluer les pratiques familiales d'orientation.

La plupart des séances sont des séances collectives d'informations. Les actions individuelles sont nécessaires voire indispensables pour la construction par l'élève de ses choix.

« Il n'en demeure pas moins que même si la quasi-totalité des élèves bénéficie d'actions collectives, cette faible diffusion des actions individualisées peut être jugée déplorable, notamment concernant les élèves les plus éloignés de l'école, qui ne trouvent pas dans leur environnement information, voire soutien. La quasi-totalité des actions individualisées consiste en un entretien (75% des actions). La deuxième modalité est l'entretien parents/éducateurs (21%), qui est en hausse. La

pratique du bilan individuel (avec, outre un entretien, batterie de tests, questionnaires...) connaît un fléchissement et ne représente plus que 4% des actions individuelles. Est-ce l'effet du développement de l'éducation à l'orientation (et de sa composante « connaissance de soi ») ou bien est-ce le coût en temps de ces bilans (60% du temps des CO-Psy dans les CIO !) qui fait hésiter les praticiens à utiliser cet outil... Toujours est-il, il faut le noter, que les entretiens individuels et les rendez-vous, en établissement comme en CIO, sont basés sur le volontariat. De ce fait, il est clair que beaucoup d'élèves, et surtout ceux qui en toute logique devraient prendre l'initiative de fréquenter davantage les services d'orientation, n'y viendront jamais » (Duru-Bellat M. & Perretier E. (2007, p. 54).

A la fin de la discussion et des enseignements tirés de l'étude, il s'avère nécessaire de faire des propositions pour une visibilité plus accrue des conseillers (ières) d'orientation et pour un impact plus grand de leurs interventions.

5.2. Propositions

Nous faisons des propositions à l'endroit de plusieurs acteurs. Au niveau :

- **des élèves** : la sensibilisation pour une recherche active d'informations et d'aide au niveau des structures d'orientation (au lieu seulement de la démarche passive dans laquelle ce sont les conseillers (ières) qui viennent à eux dans leur établissement à certains moments de leur scolarité ;
- **des familles** : la sensibilisation sur la question des influences dans le choix. Education à l'orientation des parents ;
- **des établissements secondaires** : s'attacher les services d'un conseiller d'orientation ou tout autre professionnel de l'orientation (à l'année ?) et mettre les activités d'orientation en bonne place dans le programme annuel des établissements. et pas seulement aux périodes de transition (les paliers) ;
- **du département et de l'UFR** : intégrer des activités d'orientation dans les programmes annuels notamment lors de l'accueil des nouveaux étudiant.e.s ;
- **des universités** : organiser un forum ou séminaire d'information et d'orientation

- **des structures nationales d'orientation (CIOSPB, DIOSPB) :** encourager et visibiliser la recherche sur l'orientation (par des universitaires, des chercheurs mais aussi par les conseillers (ière) d'orientation ;

- **des autorités :**

- former des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle et autres professionnels de l'orientation (psychologues de l'orientation...) en nombre suffisant pour couvrir les établissements ;
- encourager le développement du secteur privé d'orientation ;
- travailler à la visibilité de l'orientation notamment une politique nationale d'orientation en bonne place dans la politique d'éducation.

Conclusion

L'orientation est importante pour l'élève et pas seulement dans sa dimension répartition ou ventilation mais bel et bien dans sa dimension (psychologique) de construction des choix par les élèves. En choisissant de travailler sur « Activités du Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso : Une enquête de perception auprès d'étudiants de Licence », nous avons demandé à des étudiants de dire après coup s'ils ont déjà rencontré un conseiller d'orientation dans leur parcours, ce qu'ils.elles ont appris et comment cette ou ces rencontres les ont-ils.elles aidé dans la détermination de leurs choix d'études. Au terme de l'analyse des résultats, nous avons tiré des enseignements et fait quelques propositions.

L'enquête n'ayant pas touché un échantillon représentatif, ses résultats ne peuvent être généralisés. Toutefois, elle donne des tendances intéressantes, significatives et précieuses pour la compréhension de cette thématique.

Les enquêtés interrogés ont une bonne image du/de la conseiller (ière) d'orientation. Il.elle donne des informations et accompagne sans souci d'influence, en restant neutre et impartial. Ce qui fait dire à une enquêtée que « *le passage des conseillers d'orientation est primordial dans les lycées* » (sexe féminin, province). Et à un autre d'affirmer : « *ils ont été une boussole pour nous* » (sexe masculin, Ouagadougou).

L'effort de présence (dans les établissements notamment) malgré leur faible nombre tout comme leur présence dans les médias (communications,

activités d'orientation...) témoigne de la place qui leur est accordée de plus en plus dans l'univers éducatif et dans la société.

Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Beaucoup reste à faire pour une véritable équité du droit à l'orientation et pour plus de place accordée à l'orientation dans les programmes des établissements, dans la politique d'éducation, dans les plans de développement, dans les discours des autorités au plus haut niveau (discours à la nation par exemple).

Au niveau des élèves, l'information et l'aide à l'orientation ne doit pas commencer au moment des paliers d'orientation mais bien avant, en début de cycle et se maintenir jusqu'au palier d'orientation dans un mouvement qui va du de la conseiller (ière) à l'orientation vers l'élève mais aussi de l'élève vers le conseiller d'orientation. Cela nous éviterait des discours de la nature de celles entendues par les enquêtés : « *Dans mon parcours, je n'ai jamais rencontré de conseiller d'orientation. J'ai juste entendu parler à ma terminale du CIOSPB mais je n'y ai jamais mis les pieds* » (sexe masculin, province). « *Ce qui m'intéressait au CIOSPB c'était la bourse. Je ne savais que je pouvais bénéficier d'un accompagnement dans mes choix d'études à l'université* » (sexe masculin, province).

L'orientation est un droit pour tous les élèves au même titre que l'éducation et l'accès aux conseillers d'orientation est indispensable pour l'élaboration de projets réalistes et réalisables, ce qui doit permettre de réduire les situations stressantes engendrées par des conflits de choix qui peuvent exister chez certains élèves. C'est le cas par exemple, « lorsque les décisions prises par le sujet ne sont pas validées par le système. C'est le cas lorsqu'il n'est pas admis à suivre la formation choisie [...], soit parce qu'il ne répond pas aux exigences d'une procédure de sélection, soit parce qu'il subit de fortes pressions qui l'incitent à renoncer à son projet. ». (Guichard J. et Huteau M., 2001, p.104).

Références bibliographiques

BLANCHARD Serges (2000), « Le conseil en orientation : introduction », *L'orientation scolaire et professionnelle* [Online], 29/1 | 2000, Online since 15 March 2002, connection on 14 July 2022. URL : <http://journals.openedition.org/osp/12827> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.12827>.

CHAMPY Philippe et ETEVE Christiane (1994), Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Paris, Nathan, 1197p.

COHEN-SCALI Valérie (Dir) (2021), Psychologie de l'orientation tout au long de la vie. Défis contemporains et nouvelles perspectives, univers psy, Dunod, 372 p.

Décret N° 2006-423/PRES PRES/PM/MFPRE/MESSRS/MFB du 11 septembre 2006, portant organisation des emplois spécifiques du Ministère des Enseignements secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Burkina Faso.

Décret N° 2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30/03/2020 portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi, Burkina Faso.

Dictionnaire le Petit Robert (1984), Le Robert, Paris, 2171p.

DURU-BELLAT Marie & PERRETIER Edouard. (2007). L'orientation dans le système éducatif français, au collège et au lycée. [Rapport de recherche], Haut conseil de l'éducation. halshs-00325099.

DONG NGUETSOP FROSINE Merveille et FOZING Innocent (2016), « Aspirations professionnelles de jeunes bacheliers au Cameroun : l'influence de la pratique de l'orientation scolaire revisitée », *Éducation et socialisation* [En ligne], 42 | 2016, mis en ligne le 23 octobre 2016, consulté le 03 décembre 2021.

URL :<http://journals.openedition.org/edso/1863> ;DOI :<https://doi.org/10.4000/edso.1863>.

GUICHARD Jean (1993), L'école et les représentations d'avenir des adolescents, Le Psychologue, PUF, 272 p.

GUICHARD Jean et HUTEAU Michel. (2001), Psychologie de l'orientation, Paris, Dunod.

L'étudiant (2015), Orientation : 29% des étudiants regrettent leurs choix, letudiant.fr, 11 mai 2015.

L'étudiant (2011), École et banlieue : les leçons de l'enquête de Gilles Kepel, letudiant.fr/EducPros, 11 octobre 2011.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (1996), Le états généraux de l'université, Avril-juin 1996, 127p.

RICHT N. (2014/2), L'éducation à l'orientation dans le cadre d'un enseignement d'exploration en seconde, dans Recherches en didactiques, N° 18, pp. 101 à 118.